ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Pharmaciens

Question écrite n° 45563

Texte de la question

M. Arsene Lux appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la degradation sensible des conditions d'exercice de la profession de pharmacien. Cette degradation a plusieurs causes, notamment des contrats d'apprentissage dont les modalites d'accomplissement (remuneration, avantages fiscaux...) ne repondent pas aux attentes des professionnels, l'augmentation des charges sur les salaires et des cotisations personnelles, une protection sociale insuffisante eu egard au niveau de diplome exige pour l'exercice de la profession. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles dispositions le Gouvernement entend prendre pour remedier aux difficultes de la profession.

Données clés

Auteur : M. Lux Arsène
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 45563
Rubrique : Pharmacie
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 novembre 1996, page 6110